



COMPTE-RENDU SEANCE DU 31 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 31 janvier 2020.

DECIDE A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2019

Convention association Habitat Jeunes des Trois Frontières - Tarifs repas périscolaire, mercredis récréatifs et centres aérés 2020

De signer la convention et à passer contrat avec l'Association Habitat Jeunes des Trois Frontières

	2019	2020
repas	4,55 €	4,58 €
pique-nique	4,55 €	4,58 €
menu de substitution	3,90 €	3,93 €
goûter	0,87 €	0,90 €

ACTES : adoption de la transmission - Signature du marché et convention avec la Préfecture

- De procéder à la télétransmission des actes réglementaires soumis au contrôle de légalité,
- De conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec le Préfet de la Moselle, représentant de l'Etat à cet effet,
- De choisir le dispositif « JVS MAIRISTEM - IXCHANGE » et de conclure à cet effet une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via la plateforme JVS Mairistem situé 7 Espace Raymond Aron CS 80547 Saint Martin sur le Pré 51013 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX ,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Régularisation foncière - délaissé lotissement HELIOS

De céder à titre gratuit la parcelle 46 b section 17 d'une contenance de 0a 39ca. Une participation financière de 300 € sera apportée par l'acquéreur pour les frais d'arpentage et de notaire.

Attribution de marché - Requalification route de Thionville

D'attribuer le marché de requalification de la Route de Thionville comme suit :

Lot 1 : Voiries et Réseaux divers 400 415,29€ HT à l'entreprise COLAS NORD EST

Lot 2 : Eclairage public 53 260,55€ HT à l'entreprise ELRES

Participation Club de Pétanque - Construction d'un garage

D'accepter la participation financière du Club de Pétanque s'élevant à la somme de 2 000 € pour la construction d'un garage modulaire attenant au boulodrome (rue du rêve)

Participation Guélange Loisirs - Construction d'un local de stockage

D'accepter la participation financière de l'association Guélange Loisirs s'élevant à la somme de 1 850 € pour la construction d'un local de stockage de l'Aire de Jeux de Guélange.

Participation Tennis Club - Travaux de construction de quatre courts extérieurs

D'accepter la participation financière du Tennis Club s'élevant à la somme de 12 000 € pour les travaux de construction de quatre courts de tennis extérieurs.

Travaux presbytère

- Signer la convention de répartition des charges par commune,
- Faire l'avance des dépenses. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2020.

NOMBRE D'HABITANTS	BOUSSE 3134 hab.	BERTRANGE 2816 hab.	RURANGE LES THIONVILLE 2600 hab.	GUENANGE 7241 hab.
% QUOTE-PART	19.85%	17.83%	16.46%	45.86%
PART FINANCIERE € TTC	4 321,78	3 881,98	3 583,70	9 984,74

- Récupérer les sommes auprès des communes de Bousse, Bertrange et Rurange-lès-Thionville au prorata de la population.

Subventions scolaires

ECOLES PRIMAIRES

IMPUTATION Ecoles Primaires	2019	2020	Ste Scholastique		St Matthieu	
			228	élèves	156	élèves
					22	élèves (ULIS)
			10	classes	7	classes
					2	classes (ULIS)
6067						
crédit par élève (fourn., manuel, CD Rom)	22,00 €	22,00 €	5 016,00 €		3 432,00 €	
crédit par élève (fourn.consomposables cartable)	11,00 €	11,00 €	2 508,00 €		1 716,00 €	
crédit total par élève	33,00 €	33,00 €	7 524,00 €		5 148,00 €	
ULIS-St Matthieu	43,50 €	43,50 €			957,00 €	
			7 524,00 €		6 105,00 €	
6574						
Subvention p/classe + aide aux familles/élève	63,00€ + 3,00€/él	63,00€ + 3,00€/él	1 314 €		1 101 €	
subv. Affranchissement p/école	75,00 €	75,00 €	75 €		75 €	
Subv.de fonctionnement RASED	680,00 €	680,00 €	680 €			
Subvention matériel RASED	680,00 €	680,00 €	680 €			
			2 749 €		1 176 €	
			10 273 €		7 281 €	
TOTAL GENERAL						

ECOLES PRIMAIRES	2020
-------------------------	-------------

Abonnement Internet + Téléphone / école	pris en charge par la mairie
Photocopies (ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	Quota de 3 photocopies/j/élève à raison de 180j/an
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	0,00888/copie

ECOLE MATERNELLES

IMPUTATION Ecoles Maternelles	2019	2020	Clair matin		Capucines		Saint Matthieu	
			96 3	élèves classes	74 3	élèves classes	98 3	élèves classes
6067 par élève	21,50 €	21,50 €		2 064 €		1 591 €		2 107 €
				2 064 €		1 591 €		2 107 €
6574 Subvention p/classe	63,00 €	63,00 €		189 €		189 €		189 €
Subv. Affranchissements	75,00 €	75,00 €		75 €		75 €		75 €
par école				264 €		264 €		264 €
6574 Subvention spécifique par classe	230,00 €	230,00 €		690 €				690 €
TOTAL GENERAL				3 018 €		1 855 €		3 061 €

ECOLE MATERNELLES	2020
Abonnement Internet + Téléphone / école	pris en charge par la mairie
Photocopies (ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	Quota de 3 photocopies/jour/élève à raison de 180j/an
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	0,00888/copie

Année scolaire	Classe découverte Montant maximum pour la scolarité élémentaire	Sortie pédagogique hors départements lorrains	Sortie pédagogique dans les départements lorrains
2019/2020	58,00 € par élève	13,00 € par élève	5,00 € par élève
2020/2021	58,00 € par élève	13,00 € par élève	5,00 € par élève

Demande de subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route

De solliciter une aide auprès du Département au titre de l'aide mosellane aux investissements spécifiques à la sécurité des usagers de la route pour l'opération suivante :

	En euro H.T.
Aménagements de sécurité Route de Thionville <i>Passages piétons, écluse et 2 plateaux ralentisseurs</i>	89 703,46
TOTAL €HT	89 703,46

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses	Montant H.T. en euro	Recettes	Montant H.T. en euro
Aménagements de sécurité Route de Thionville <i>Passages piétons, écluse et 2 plateaux ralentisseurs</i>	89 703,46	AMISSUR 2020 (taux aide unique 30% pour montant plafond subventionnable de 50 000€HT) – 16,7%	15 000,00
		Ville de Guénange – 83,3%	74 703,46
TOTAL	89 703,46	TOTAL	89 703,46

Rénovation du Lycée Joseph CRESSOT et transformation en école primaire - Sollicitation DETR 2020 pour les travaux de construction de la nouvelle école maternelle

A solliciter la DETR 2020 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de construction de la nouvelle école maternelle de cette opération. Le coût global estimatif s'élève à 1 250 576,71 € H.T.

Acceptation d'indemnité d'assurance

D'accepter l'indemnité d'assurance d'un montant de 4 740 € correspondant à la remise en état de la toiture du local culturel et culturel musulman (fuite sur toiture) suite à la déclaration de dommage ouvrage.

Revalorisation de la rémunération d'un agent contractuel en contrat à durée indéterminée

La rémunération de l'emploi de responsable du Centre Social est modifiée et sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'attaché, sur la base du 11ème échelon à compter du 1er février 2020

Contrat groupe risque prévoyance - Du 01/01/2021 au 31/12/2026

DECIDE : de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le centre de Gestion de la Moselle va engager en 2021 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de la Moselle à compter du 1er janvier 2021.

INSCRIT au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Régularisation droit de chasse

D'autoriser le Maire à payer les droits de chasse à la famille HASELINT

Le Maire
Jean MULLÉE

